



VERS UNE ÉCONOMIE HUMAINE. Pensées critiques d'hier pour aujourd'hui :
DESROCHE, LEBRET, LEFEBVRE, MOUNIER, PERROUX.

21 et 22 juin 2012

IMEC - Abbaye d'Ardenne
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe - Caen



LOUIS-JOSEPH LEBRET (1897-1966)

Officier de Marine puis Père dominicain, Louis-Joseph LEBRET a fondé sa réflexion sur l'observation des hommes et des sociétés auxquelles il s'adressait et a défini ses actions et propositions en concertation avec ceux qu'elles concernaient. Praticien de la multidisciplinarité, il n'est le penseur reconnu d'aucune discipline ; homme d'action plus que théoricien, il crée une multitude d'institutions et lègue une méthode de recherche et d'action et de belles pistes pour une théorie englobante ; homme d'intuition et de vision, sa poursuite de l'économie humaine demeure un objectif partagé par les peuples de tous les continents.

Il est proposé de découvrir sa méthode, ses actions et sa pensée en le suivant à travers les étapes de sa vie marquées successivement par la crise de la pêche artisanale, la débâcle nationale de 1940 et le sous-développement.

DU « MOUVEMENT DE SAINT MALO » A *POPULORUM PROGRESSIO*

Né en Bretagne en 1897, Louis LEBRET s'engage dans la marine en 1915, entre à l'Ecole Navale en 1916, est officier de marine en 1917. Il sert en mer du Nord, puis à Brest et Beyrouth où il dirige les mouvements du port. En 1923, libéré de ses obligations envers l'armée¹, il peut donner suite à la décision qu'il avait prise, dès 1916, de devenir prêtre ; il entre au noviciat des dominicains d'Anger et part faire ses études de philosophie et de théologie aux Pays-Bas. Malade, il est envoyé se reposer à Paramé.

LE MOUVEMENT DE SAINT MALO

Il découvre alors la pauvreté des ports de la côte bretonne et la misère des marin-pêcheurs. Il organise des secours pour leurs familles et, en 1931, avec Ernest LAMORT, il fonde *le Secrétariat social maritime* dont l'audience se limite au nord-ouest de la Bretagne et qui, par alliance avec d'autres mouvements, deviendra la *Fédération française des syndicats professionnels des marins*. Cette fédération suscitera la création de toute une série de Comités spécialisés par type de pêche regroupant matelots et patrons pêcheurs. Le Comité du Hareng, constitué en 1935, sera le premier à être reconnu par le ministère de la Marine marchande. Pendant et après la guerre, il poursuivra son action institutionnelle en faveur des pêcheurs en rédigeant en 1941 les textes fondateurs du Décret-Loi par lequel seront institués la Corporation et le Comité corporatif des pêches ; puis, en 1945, en contribuant à

¹ En s'engageant en 1915, il devait huit ans à l'armée.

la mise au point de l'Ordonnance qui rétablira pour l'essentiel les dispositions de 1941, abrogées en 1944.

Pendant cette période apparaissent trois éléments qui seront caractéristiques de l'action de LEBRET :

1. L'importance des enquêtes de terrain pour connaître le milieu et ses besoins et pour recueillir l'avis des intéressés sur les moyens de les satisfaire. En effet, tout en créant le Secrétariat Social Maritime, il mène une enquête sur les pêches dans 300 ports de la Manche et de l'Atlantique. Fin 1940, il acceptera du Secrétaire d'État à la Marine la mission de procéder à l'étude de l'organisation professionnelle des pêches maritimes sur les côtes de la Méditerranée
2. La nécessité d'institutions pour approfondir collectivement une pensée, répondre à des besoins récurrents ou mener des actions de longue durée. Après le Secrétariat Social Maritime, il crée une École Normale Sociale Maritime à Saint-Malo et fonde le journal *La voix du Marin*.
3. La nécessité, encore, de réfléchir aux causes des situations qu'il observe quitte à reconsidérer les principes qui guidaient son action. Ainsi, considère-t-il très vite que face à la misère des pêcheurs, l'apostolat et les secours ne suffisent plus et qu'il faut organiser la profession et se battre. Mille cinq cents procès seront intentés aux propriétaires de bateaux ; au trois-centième perdu, ceux-ci accepteront de négocier.

ÉCONOMIE ET HUMANISME

La Fédération française des syndicats professionnels des marins relève du communautarisme avec ses solidarités horizontales et du corporatisme avec ses comités spécialisés. LEBRET publie d'ailleurs en 1938 *Anticipations corporatives* dont le félicitera François PERROUX. Cependant, l'analyse des causes qui ont précipité la crise des années 1930, en général, et celle des marins pêcheurs, en particulier, lui font percevoir la force des mécanismes économiques et leur influence dans la transformation des sociétés. Il devait nécessairement rencontrer MARX.

En 1938, il envisage de créer un *Centre d'Études sur le marxisme*. Il y renonce « *sous cette étiquette, notre travail aurait été fatalement interprété comme un travail, soit contre le marxisme, soit pour le marxisme, soit au-delà du marxisme. Mon désir était seulement de travailler à partir du marxisme, sur l'objet nouveau détecté par lui dans le champ des sciences humaines et selon la méthode d'expérimentation objective préconisée ou du moins rêvée par son inspiration première : ce faisant élaborer une doctrine et une méthode de ce que, faute d'un meilleur nom, j'appelais « l'économie humaine » ... Ainsi prit nom Économie et humanisme* » [LEBRET L.J. (1945)]. Il fonde l'Association de ce nom en janvier 1941 et crée la revue *Économie et Humanisme* (E&H) en 1942.

Économie et humanisme rassemble des hommes et des femmes les plus divers des dominicains, dont Henri DESROCHE, des laïcs, hauts fonctionnaires, politiques, hommes de terrain et universitaires, dont Jean-Marie Gatheron, Gustave Thibon et François PERROUX. *Économie et Humanisme* est un mouvement qui crée des équipes de travail et des centres à travers la France et plus tard en Amérique Latine. Ces centres, très autonomes, font appel à LEBRET ou à l'équipe centrale pour des sessions de réflexion ou de formation. Tout cela ne va pas sans des tensions, entre personnes appartenant à des univers très divers, que LEBRET apaise ; ou des divergences de fonds qui peuvent conduire à des ruptures. La plus spectaculaire est le départ de DESROCHE, dont le livre, *Signification du Marxisme*, a évité de justesse la condamnation par Rome², et qui ne croit pas en la troisième voie entre capitalisme et marxisme que recherche LEBRET et trouve le *Centre d'Études d'Économie et*

² En mettant au pilon la deuxième édition.

Humanisme trop empêtré dans la méthodologie. DESROCHE et LEBRET se retrouveront au Sénégal au début des années 1960.

La diversité des personnalités gravitant autour de LEBRET se retrouve dans le foisonnement des sujets abordés toujours dans la perspective d'une économie plus humaine : mesures des faits économiques et sociaux, méthodes d'enquêtes et représentation graphique des résultats (les diagrammes circulaires chers à LEBRET), les budgets familiaux, les migrations et l'équilibre démographiques, l'habitat, l'aménagement du territoire, l'enfance handicapée et des questions plus théoriques comme l'économie des besoins fondamentaux. É&H publie les résultats des travaux de la mouvance Économie et Humanisme et continuera de le faire jusqu'à la disparition de l'association, fin 2007. Avec pour principe « *Rigueur d'analyse et engagement éthique* », ses 382 numéros rassemblent dossiers et articles sur toutes les composantes du développement des sociétés, de l'échelle territoriale à l'échelle du monde, une source inestimable.³

LEBRET anime, enseigne, écrit, répond aux demandes de consultation d'autorités locales ou gouvernementales. C'est ainsi qu'il participe à l'élaboration de plans d'urbanisme et aux premiers pas de l'aménagement du territoire avec Eugène Claudius PETIT, ministre de la Reconstruction de 1948 à 1953. Il est rattaché personnellement au CNRS dès 1945, en raison principalement de ses travaux sur les méthodes d'enquête. En 1950, il deviendra maître de recherche, dans la section Sciences économiques, et aura pour collaborateurs techniques trois membres d'Économie et Humanisme : Raymond DELPRAT, Georges CELESTIN, remplacé en 1954 par Jean-Marie ALBERTINI, et le dessinateur Robert LEROUGE. En 1961, il sera nommé directeur scientifique du CNRS.

LE DEVELOPPEMENT

En 1947, l'Université libre de sociologie et de politique de Sao Paulo, tenue par les dominicains, invite LEBRET à faire une série de cours d'introduction à l'économie humaine. Une enquête sur les niveaux de vie à Sao Paulo lui fait découvrir une misère qu'il ne soupçonnait pas et des inégalités sans commune mesure avec celles que connaît l'Europe. Il se convainc qu'il ne peut plus proposer de lecture de la société brésilienne à la lumière des critères qui lui étaient familiers et écrit dans son Journal en date du 24 juillet 1947 : « *je vais avoir à modifier, pour ce pays, un bon nombre de mes perspectives et je n'y vois pas encore très clair* ».

Si l'intelligentsia catholique, dont notamment le mouvement démocrate chrétien, avec laquelle il dialogue en 1947, est ouverte aux principes de « *l'humanisme intégral* » de Jacques MARITAIN, elle n'est pas prête à accepter les bouleversements sociaux qu'impliqueraient leur mise en œuvre, ce qui ne serait pas acceptable pour une partie de celle-ci et de ceux qui la suivent. Les questions posées par LEBRET déclenchent la résistance des forces conservatrices, tant religieuses que laïques, et il ne pourra revenir au Brésil qu'en 1952.

Entre temps, les tensions déclenchées par les recherches sur le marxisme, tant au sein d'Économie et Humanisme qu'entre l'Association et Rome, suivies du départ de DESROCHE, conduisent à une longue période d'incertitude : difficultés financières, départ d'un certain nombre d'organisations, autonomes certes, mais qui se référaient au mouvement Économie et Humanisme. abandon des relations avec le mouvement démocrate chrétien européen. Finalement, la hiérarchie catholique demande à LEBRET, qui y consent, qu'Économie et Humanisme fournisse par ses enquêtes et ses analyses les fondements d'une pastorale « *adaptée aux besoins de notre temps* ». La situation financière d'Économie et Humanisme s'en trouve améliorée et LEBRET va se consacrer essentiellement au développement. Le contexte international est porteur depuis qu'en 1949, la question du

³ La SCOP Développements et civilisation a entrepris de mettre en ligne les articles d'E&H depuis 2000 et les sommaires depuis 1990, <http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/index.html>, 10 décembre 2011.

sous-développement a été posée par le Président TRUMAN dans le contexte de la Guerre Froide.

Entre 1952 et 1960, LEBRET se rendra souvent en Amérique Latine, au Brésil, au Chili, au Pérou, en Colombie et en Uruguay, à l'invitation de gouvernements ou de municipalités. Il multiplie les enquêtes participatives pour identifier les potentiels de développement et les goulots d'étranglement. Dès 1952, il prône l'intervention de l'Etat pour développer les infrastructures afin de favoriser l'industrialisation et l'écoulement des productions agricoles, la décentralisation pour augmenter l'autonomie des régions et des municipalités en même temps qu'une meilleure coordination interrégionale, la redistribution des revenus en direction des classes les plus pauvres et la réforme agraire avant même que la CEPAL n'aborde ce dernier sujet.

Alors que PERROUX développe la théorie des pôles de développement et des industries industrialisantes, LEBRET considère que ce ne sont pas les ou les industries industrialisantes qui permettent le développement « *mais la capacité de leur environnement à se saisir de leurs effets positifs.* » [Albertini J.M. juin (2006), p26]

Reconnu comme expert du développement, LEBRET participe à la Conférence des Nations Unies sur l'évaluation des niveaux de vie dans le monde et il est invité dans de nombreux pays en Asie et en Afrique où il contribue à l'élaboration de plans de développement. Ses missions au Vietnam, au Liban et, surtout, au Sénégal sont particulièrement significatives. Au Sénégal, il est conseiller économique du Premier Ministre, Mamadou DIA, le chrétien et le musulman partagent une même exigence spirituelle et vont tenter d'appliquer la logique du développement participatif, solidaire et harmonisé que LEBRET a mûri au fil de ses enquêtes et de ses réflexions. Sur la base d'une série d'enquêtes locales pour déterminer potentiels et besoins, il est proposé de donner aux « *communautés de base* », les villages, un rôle central. L'animation rurale assure l'éducation permanente en vue de permettre aux paysans de définir leurs priorités localement et de gérer un réseau de coopératives de développement. DESROCHE, qui vient de fonder le collège coopératif à Paris, est invité à créer une structure similaire pour appuyer le lancement la mise en place de ce réseau. Des filières de financement et de commercialisation conçues dans le même esprit devaient compléter le dispositif. C'était mettre fin à l'économie de traite. Bénéficiaires de la traite et conservateurs s'unissent et provoquent une crise politique qui amènera à l'éviction de Mamadou Dia.

Dans toute cette période, LEBRET va continuer à lancer des institutions pour prolonger son action et répondre aux besoins qu'il identifie. La *Société pour l'application du graphisme et de la mécanographie à l'analyse des complexes sociaux* (SAGMAGS), créée en 1947, va réaliser au Brésil et dans des pays voisins de nombreuses études à partir d'enquêtes territoriales. Le *Centre Latino Américain d'Economie Humaine* (CLAEH), créé à Montevideo en 1957 est un centre universitaire qui existe toujours.

En France, il fonde entre 1957 et 1958, l'*Association mondiale de lutte contre la faim* (ASCOFAM) avec Josué de CASTRO , et l'*Institut de recherche et d'action contre la misère mondiale* (IRAMM) ; avec l'Abbé PIERRE la CINAM pour assurer le support logistique des travaux sur le développement ; et, enfin, l'*Institut de recherche et de formation en vue du développement* (IRFED), à la fois pour former des acteurs du développement et pour conduire des missions d'études et de planification à la demande des pays.

En 1960, la revue de l'IRFED prend pour titre *Développement et Civilisations*. En 1953, LEBRET avait publié un ouvrage de spiritualité *Civilisation, sans "s"*. « *Une nouvelle problématique se fait jour, dont la dimension culturelle du développement est le centre. ... Le mot « civilisation » perd sa connotation morale au profit d'une réflexion d'ordre sociologique. ... Autrement dit, non seulement il faut refuser le modèle de développement occidental, mais le modèle de chrétienté s'estompe à son tour, au profit d'un développement qui s'efforce*

d'éviter la destruction du corps social et de respecter les valeurs de l'individu ». [Pelletier D. (1988)]

POPULORUM PROGRESSIO

À partir de 1952, LEBRET va faire des voyages réguliers à Rome où il est reçu avec méfiance par les uns, chaleur par les autres. En 1955, il remet à ses interlocuteurs « *Quelques notations sur la situation du monde et de l'Église* », document qui reçoit un bon accueil auprès des membres du Conseil pontifical l'apostolat des laïcs ; il y écrit notamment « *Sans dépouillement courageux de leur occidentalisme, sans désintéressement à l'égard de leur propre civilisation, les missionnaires trouveront de plus en plus difficilement l'accès à la confiance des peuples qu'ils veulent évangéliser* ». Il se lie au futur Paul VI, le cardinal MONTINI, et s'impose peu à peu comme un des experts économiques de l'Église. En 1962, il est chef de la Délégation du Saint Siège à la *Conférence des Nations Unies sur l'application des sciences et des technologies au développement* (CNUSTED), puis son porte-parole à la première *Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement* (CNUCED), en 1964.

C'est comme auteur d'au moins deux des sept versions successives de l'encyclique *Populorum Progressio*, qu'il est pleinement reconnu par l'Église et qu'il achève sa réflexion sur le développement. Le *paragraphe 14* en est le plus connu ; il résume bien la pensée de LEBRET et, en même temps, lui rend hommage puisqu'il est l'expert cité dans le texte de Paul VI : « *Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est à dire promouvoir tout homme et tout l'homme. Comme l'a fort justement souligné un éminent expert⁴ : "Nous n'acceptons pas de séparer l'économique de l'humain, le développement des civilisations où il s'inscrit. Ce qui compte pour nous, c'est l'homme, chaque homme, chaque groupement d'homme jusqu'à l'humanité tout entière" ».*

La formule « *tout homme et tout l'homme* » est attribuée selon les chapelles à PERROUX ou à LEBRET. C'est un signe de leur communauté de pensée sur un point essentiel.

L'ÉCONOMIE HUMAINE

LEBRET fait reposer l'économie humaine sur trois piliers : l'idéal communautaire, une hiérarchie des besoins et la solidarité. Le communautarisme marque les premières années d'Économie et Humanisme. LEBRET, fidèle à la tradition catholique, est influencé par GATHERON, THIBON, la communauté ouvrière de Boimondau, le Père LOEW et surtout Emmanuel MOUNIER et François PERROUX, Mais alors que « *pour PERROUX c'est à l'État de fonder les institutions corporatistes et de faire resurgir la mémoire communautaire pour écarter le danger de l'individualisme destructeur du lien social. Pour LEBRET, c'est l'engagement et le combat de chacun qui permet aux communautés de base d'exister et de se développer* » [Albertini J.M. (2006), p25].

La réflexion sur les besoins fondamentaux est liée à l'un des objectifs que LEBRET assignera plus tard au développement, celui de « tout l'homme ». Les biens primaires sont nécessaires à la vie du corps et les biens tertiaires à celle de l'esprit. Il serait possible de faire le lien avec les droits économiques, sociaux et culturels et certains droits civils et politiques. Les besoins secondaires sont des biens de confort : on pourrait dire ceux promus par la publicité qui en crée le besoin. « *... en essayant de réaliser un équilibre non communautaire des biens primaires, en négligeant les conditions normales de la culture, en sacrifiant les biens primaires et tertiaires aux biens secondaires, le capitalisme libéral oubliait l'ordre normal des choses* » [Lebret L.J. et Gatheron J.M. (1943), p. 174]

⁴ LEBRET L.J. (1961) p.28

De sa capacité d'être ou non solidaire dépendra le suicide ou la survie de l'Occident. Cette solidarité s'exprime en droits de l'humanité entière : droits sur les matières premières possédées par un peuple, droit aux avancées scientifiques et techniques, droit des peuples dépourvus à l'aide financière et technique pour couvrir ses besoins essentiels. LEBRET dira, à la tribune de la CNUCED, en 1964 « *La totalité des ressources du monde doivent être exploitées de telle sorte que l'humanité entière en soit bénéficiaire* ».

Un mobilisateur

LEBRET savait mobiliser ceux qui l'approchaient, il n'est que lire les témoignages publiés par « *Les amis du Père LEBRET* », Il savait faire travailler ensemble, en équipe, des hommes d'origine et de formation très diverses. C'est un créateur incroyablement fécond d'institutions pour mener à bien les objectifs qu'il se fixe. C'est un scientifique -et il tient à être reconnu comme tel, il n'est que de se rappeler ses efforts pour être intégré au CNRS-, qui part de l'observation pour fonder analyse, théorie et action⁵. Comme prêtre de l'Église catholique, homme d'action et chercheur, il a connu des succès et bien des échecs, il a persévéré soutenu par sa conviction que l'homme et les sociétés peuvent changer pour davantage d'humanité.

Yves **BERTHELOT**, président du
Centre LEBRET-IRFED
(Paris, le 14 décembre 2011).

DIX LIVRES DE OU AUTOUR DE L.J. LEBRET

Albertini, J.M. « L.J. LEBRET », *Studi/contributions*, n° 2, p25.

Colin R. « L.J. LEBRET, un parcours pionnier à la découverte d'une mondialisation à visage humain : de Saint Malo à Lyon, du Brésil au Liban et au Sénégal » Journées d'études : Le Père LEBRET et le Brésil, Université de Rennes II, Octobre 2005.

Houée P. (1997) *Louis Joseph LEBRET, Un éveillé d'humanité*, Éditions de Atelier, Paris.

Lavigne J.C. et Puel H. (2007) « Le Père LEBRET et l'économie humaine » in F. Compagnoni and H Alford (ed.), *Preaching Justice, Dominican contributions to Social Ethics*, Dominican Publication, Dublin, p. 100-125.

LEBRET L.J. et Gatheron J.M.(1943) « L'ordre communautaire. Principes d'une économie humaine » *Economie et Humanisme*, n° 6, p. 174

LEBRET L.J.et alii (1952 t.I, 1951 t.II, 1955 t.III, 1958 t.IV) *Guide pratique de l'enquête sociale*,

LEBRET L.J. (1958) *Suicide ou survie de l'occident*, Économie et Humanisme et Editions ouvrières, Paris.

LEBRET L.J., Albertini J.M., Frankel S.H., Célestin G., PERROUX F. (1958), « Le réalisme du développement », *Économie et civilisation* , tome 2, Éditions ouvrières .

LEBRET L.J. (1961), *Dynamique concrète du développement*, Économie et Humanisme, les Éditions ouvrières, Paris.

LEBRET L.J. (1962) *Dans le combat du monde*, Économie et Humanisme et Editions ouvrières, Paris.

LEBRET L.J. (1963) *pour une civilisation solidaire* Économie et Humanisme et Editions ouvrières, Paris.

L.J. LEBRET in *Économie et Humanisme*, n° 17, janvier-février 1945

Pelletier D. (1996). *Économie et humanisme de l'utopie communautaire au combat pour le tiers-monde 1941-1966*, Les Editions du CERF, Paris.

Pelletier D. « Louis-Joseph LEBRET » *Les amis du Père LEBRET*, n°8.

⁵ Au moment de sa mort, Hugues PUEL, qui était alors assistant de recherche à Berkeley, note que le nom de LEBRET était inconnu au Département d'économie, mais réputé dans celui de City planning.